

RAPPORT D'AUDIT INTERNE LCB/FT 2023

Préambule

- À la suite de la mise à jour de la politique LCB/FT en 2019 (Travaux requis par l'instruction n° 07/2019 de la BCM du 22 Novembre 2019, voir Rapport Interne NASR « Rapport LCBFT01-2020 »), les données KYC nécessaires ont été identifiées et listées dans le formulaire LCB/FT à remplir par les clients et partenaires d'affaire.
- A partir de la mise en place de cette politique, les données KYC ont été exigées et récupérées pour les partenaires d'affaires existants (Campagne réalisée en 2020). Aucune relation d'affaire n'est établie sans la réception de ces informations. Les nouvelles relations d'affaires sont désormais conditionnées par l'obtention de formulaire renseigné.
- Les questionnaires collectés lors de cette campagne ont fait l'objet d'un stockage numérique centralisé au niveau du Responsable de conformité ou au niveau des différents services ayant un contact direct avec le partenaire d'affaire.
- Les cas nécessitant une vigilance renforcée tels que définis dans l'instruction, s'ils existent, sont identifiés à la suite de la collecte et au contrôle des données KYC et font l'objet du traitement prévu par celle-ci.

Mises à jour du cadre régissant la LCB/FT

- **Réglementation : Aucune mise à jour n'a été effectuée au niveau du cadre légal de la LCB/FT en Mauritanie post Instruction n° 07/2019 de la BCM du 22 Novembre 2019.**
- **Classement des risques : l'atelier « Dissémination des résultats de l'Évaluation Nationale des Risques (ENR) de la Mauritanie, Secteur des banques et des assurances, Juin 2021 » auquel le Responsable LCB/FT avait assisté mentionne ce qui suit**
 - Les risques généraux de Blanchiment de Capitaux (BC) et de Financement du Terrorisme (FT) en Mauritanie ont été évalués à **ME** (Moyennement Elevé sur une échelle Faible, Moyennement Faible, Moyen, Moyennement Elevé et Elevé) en fonction des niveaux de menace et de vulnérabilité selon l'Évaluation Nationale des Risques (ENR) en 2018 (la plus récente).
 - Le risque BC/FT global pour le secteur des assurances a été évalué à **M** (Moyen, soit une Menace Faible et une Vulnérabilité Moyenne) par cette même étude, soit le plus bas pour les secteurs soumis à la LCB/FT en Mauritanie. Ce niveau de risque est justifié par la faible demande pour l'assurance vie (6% du Chiffre d'Affaires du secteur) qui est en outre considérée comme la branche la plus vulnérable au BC.
- **Liste des pays black listés : En février 2023, 3 pays figuraient sur la liste noire du GAFI : Corée du Nord, Iran et Birmanie.**

L'Audit de la mise en place de la politique LCB/FT mise à jour en 2019 a permis de valider les points suivants :

- **Qualité et nature des données :** Les données collectées sont conformes aux normes et réglementations en vigueur (Voir FORMULAIRE LCB/FT NASR).
- **Diffusion et mise en place :** tous les services ont été sensibilisés à l'utilisation du questionnaire LCB/FT, à l'importance de la collecte et du contrôle des données.
- **Exigence de collection de données :** Les données sont exigées pour tous partenaires d'affaires (Clients, Réassureurs, Structures Médicales, Prestataires de Service et autres) existants (relation d'affaire en cours) et nouveaux.
- **Stockage et durée de stockage :** Les données sont stockées numériquement et de façon centralisée (durée de stockage d'au moins 10 ans).
- **Cas de vigilance renforcée :** Un contrôle est mis en place par les services concernés par la relation d'affaires pour les PPE et autres cas de risques LCB/FT élevés. A ce jour, il n'y a pas eu cas de soupçons nécessitant déclaration à l'UMEF.

Les données récupérées permettent de classer l'ensemble des partenaires en différentes catégories de risque LCB/FT.

La NASR estime que les clients/partenaires ayant renseigné le formulaire d'identification et fourni les documents complémentaires éventuels et pour lesquels ces données n'évoquent pas de soupçon, présentent un risque de LCB/FT minime.

Fait à Nouakchott, le 15/05/2023

Responsable LCB/FT